

Les points concernant les futurs travaux à entreprendre sur la commune dans les années à venir seront proposées et débattues lors du prochain conseil.

**Informations Diverses:**

- Construction logement communal: Accord sur les avenants des entreprises Clier (2937 €), Rodari (19200 €) et EGF (261 €) suite au rehaussement du vide sanitaire.
- Instauration pour les employés du RIFSEEP (ex 13ième mois).
- Modification des statuts du Syndicat de Télévision de la Drôme (nouvelles communes adhérentes).

**Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité:**

Présents : Stéphane Deconinck, David Morin, Marylène Cézanne Arnaud  
Procuration : Christian Girier à Stéphane Deconinck  
Excusée : Laure Jacquelin, Olivier Lannès  
Absents : Corinne Isoardi,

